

CONSEIL COMMUNAL DU 6 JUILLET 2015

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

1. Projet de règlement complémentaire à la police de la circulation routière - Délimitation des agglomérations de Theux, Fays, Jehanster et Desnié – Approbation.

Vu l'extension de l'habitat et la nécessité de revoir les limites des agglomérations en fonction de celles-ci, le Conseil communal approuve les modifications reprises en annexes.

2. Projet de règlement complémentaire à la police de la circulation routière - Limitation du tonnage des véhicules à 5,5 tonnes - Vieux Pont de Polleur – Approbation.

Vu la vétusté du pont et l'avis de notre service des travaux, le Conseil approuve la limitation du tonnage des véhicules à 5.5 tonnes sur Vieux Pont de Polleur.

3. Projet de règlement complémentaire à la police de la circulation routière - Rue A. Collette - Création d'une zone de stationnement et modification zone 30 "école" – Approbation.

Vu la nécessité de réglementer le stationnement sur cette zone particulière de la voie publique au regard de l'augmentation du nombre de véhicules à y stationner causé par le nombre croissant de logements et d'habitants dans le quartier, le Conseil approuve la création d'une zone de stationnement dont les emplacements sont délimités conformément au plan en annexe soit 32 emplacements "normaux".

4. Accueil temps libre - Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (programme CLE) 2015-2020 – Approbation.

Programme de Coordination Locale Pour L'enfance (Programme CLE), subsidié par l'ONE. Renouvellement des demandes d'agrément pour 2015-2020 (pour les garderies extra-scolaires communales, pour le CTAF et pour la garderie de l'école Libre)

5. Modification du règlement d'ordre intérieur des accueils extra-scolaires des écoles communales – Approbation.

En vue du programme de Coordination Locale pour l'Enfance, mise à jour du règlement d'ordre intérieur des accueils extra-scolaires (garderies) des écoles communales.

6. Fabrique d'église de Desnié - Compte 2014 – Approbation.

Approuve le compte 2014 de la Fabrique d'église Saint André de Winamplanche comme suit:

- En recettes la somme de 12720,88 €
- En dépenses la somme de 6442,93 €
- Et clôture par un boni de 6277,95 €

7. Fabrique d'église de Winamplanche - Comptes 2014 – Approbation.

Approuve le compte 2014 de la Fabrique d'église de Winamplanche comme suit:

- En recettes la somme de 16.297,96 €
- En dépenses la somme de 2.929,94 €
- Et clôture par un boni de 13.368,02 €

8. Eglise protestante Verviers-Laoureux-Spa - Comptes de l'exercice 2014 – Avis.

Emet un avis favorable à l'approbation du compte 2014 de l'église protestante Verviers-Laoureux/Spa portant:

- En recettes la somme de 10873,70 €
- En dépenses la somme de 10873,70€
- Et clôture par un boni de 0 €

9. Special Olympics Belgium - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2015.

Décide d'octroyer aux Special Olympics Belgium une subvention de 500 €.

10. Centre Médical Hélicopté - Contrôle de l'utilisation de la subvention pour l'exercice 2014 - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2015.

Décide d'octroyer au Centre médical Hélicopté une subvention de 3035,50 € pour l'exercice 2015.

11. Centre culturel de Theux - Contrôle de l'utilisation de la subvention de l'exercice 2014 - Octroi de plusieurs subventions pour l'exercice 2015 – Approbation.

Centre culturel de Theux - Contrôle de l'utilisation de la subvention de l'exercice 2014 - Octroi de plusieurs subventions pour l'exercice 2015 – Approbation

12. Compagnons de Franchimont - Contrôle de la subvention octroyée en 2014 et octroi d'un subside pour l'exercice 2015.

Le Conseil communal décide d'octroyer un subside de 4250 € pour 2015 aux Compagnons de Franchimont

13. Redevance pour l'intervention des services communaux en raison du non-respect de certaines dispositions réglementaires en matière de propreté publique et d'affichage - Approbation.

Approuve la redevance pour l'intervention des services communaux en matière de propreté publique.

14. Tarification des prestations de personnel et de location de matériel – Approbation.

Approuve le tarif applicable aux prestations de personnel et location de matériel du service des travaux.

15. RCA – Convention de collaboration 2016-2018 – Approbation des décomptes 2014 et de l'estimation pour 2015, 2016, 2017 et 2018.

Approuve les décomptes des prestations de la commune pour la Régie pour l'exercice 2014 et l'estimation des prestations prévues pour 2015, 2016, 2017 et 2018.

16. Location par bail à loyer soumis à règlement particulier d'une partie de l'immeuble rue du Pont, 3-4 - Décision formelle et fixation des conditions – Approbation.

Le Conseil communal approuve le contrat de bail à loyer soumis à règlement particulier d'une partie de l'immeuble sis rue du Pont, 3-4, au Patro Ste Bernadette et St Jean Berchmans de Theux débutant le 1er juin 2015, d'une durée de 3 ans, renouvelable ensuite tacitement d'année en année, au montant mensuel indexé de 100€ hors charges

17. Cession à titre gratuit de l'ensemble immobilier de la caserne rue de la Hoëgne à la zone de secours Vesdre-Hoëgne et Plateau - Délibération du Conseil communal du 22 décembre 2014 – Retrait.

Considérant que le projet de cession tel qu'escompté par l'Autorité communale ne peut aboutir suite à l'impossibilité de reprise de l'emprunt CRAC par la zone de secours, retire la délibération du Conseil communal du 22 décembre 2014 décidant de céder l'ensemble immobilier de la caserne des pompiers sis rue de la Hoëgne à la zone de secours à la date de la création juridique de celle-ci, gratuitement et avec la charge d'emprunt y afférente.

18. Convention d'option d'achat entre la commune et la zone de secours Vesdre-Hoëgne et Plateau relative à l'ensemble immobilier de la caserne des pompiers rue de la Hoëgne – Approbation.

Point retiré

19. Convention de commodat de la parcelle cadastrée Theux, 3ième division, section E n° 6x4 en lieu-dit "Entre Roiouster et ruisseau Gervova" – Approbation.

Considérant la demande d'un de nos citoyens sollicitant l'autorisation d'entretenir la parcelle cadastrée Theux, 3ième division, section E n° 6x4 "Entre Roiouster et ruisseau Gervova" et la décision du Collège communal proposant d'établir une convention de commodat, le conseil communal approuve le projet de commodat.

20. Convention pour les marchés de fournitures du S.P.W. – Ratification.

Le Conseil ratifie la décision du Collège communal approuvant la convention d'accès aux marchés du S.P.W.

URGENCE

Désignation d'un représentant au sein du Conseil cynégétique Spa-Stavelot-Stoumont - Approbation

Le Conseil communal désigne Madame l'Echevine Orban comme représentant de la Commune au sein du Conseil cynégétique Spa-Stavelot-Stoumont.